swissuniversities

Fonds national suisse

Stratégie nationale suisse Open Access

Révisée en 2024

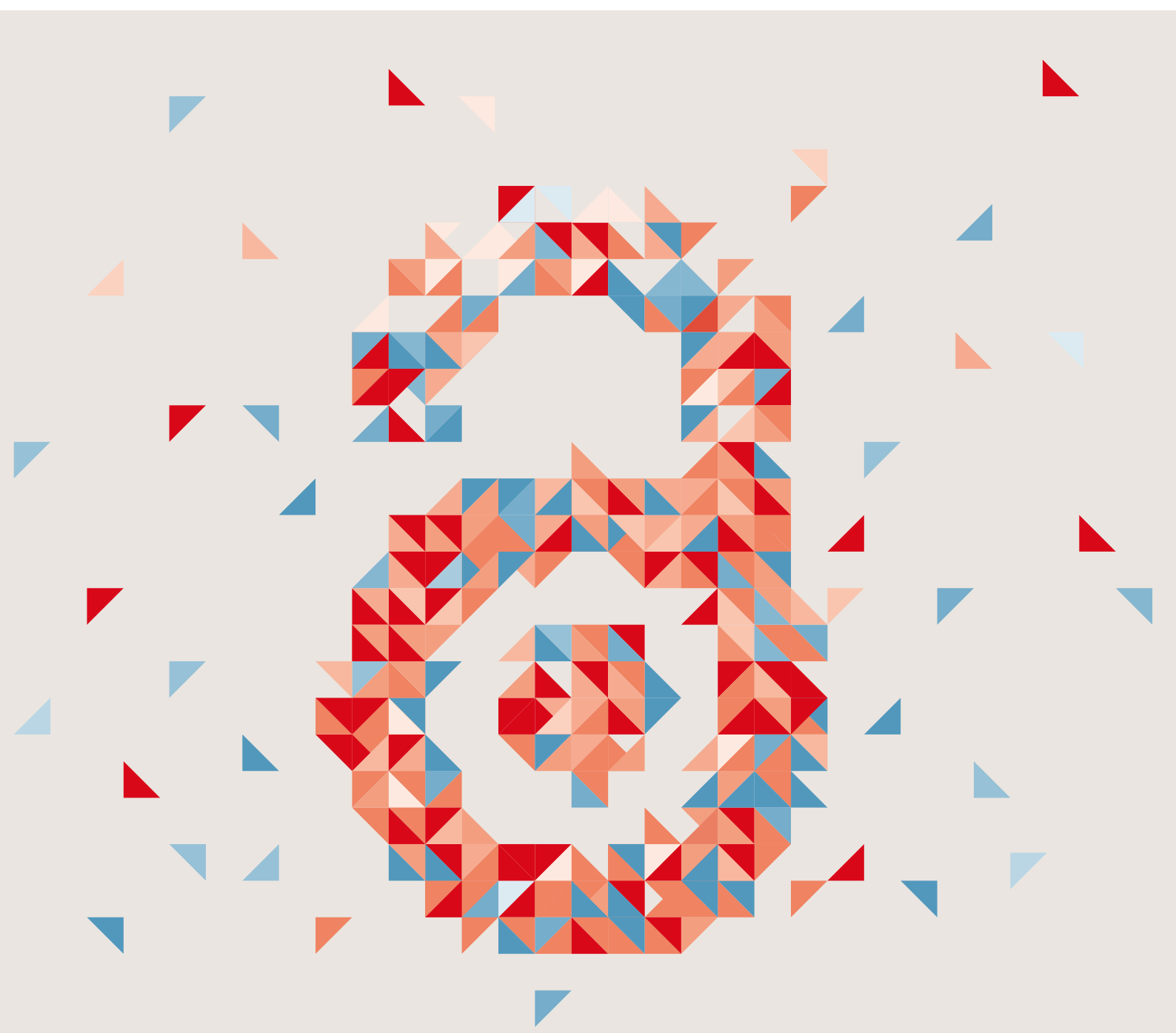

Le document original a été rédigé en anglais et traduit en allemand, français et italien.

Mentions légales

Mandaté par
Délégation Open Science de swissuniversities
Jean-Marc Piveteau
Président de la Délégation Open Science

Révision de la Stratégie
Approuvée par la Délégation Open Science le 10 avril 2024
Adoptée par l'Assemble plénière de swissuniversities le 22 mai 2024
Adoptée par la Présidence du Conseil de la recherche du FNS le 8 mai 2024

Auteur·ices
Comité de suivi : Christian Schwarzenegger (Vice-président de la Délégation Open Science, UZH), Christine Pirinoli (Vice-présidente de la Délégation Recherche, HES-SO), Tobias Philipp (FNS), Gilles Dubochet (EPFL), Beat Immenhauser (Académies suisses des sciences).

Secrétariat général de swissuniversities : Rahel Imobersteg (responsable du Domaine Politique des hautes écoles), Marc Aeby (responsable du projet),
Ariane Studer et Thomas Leibundgut (co-coordination du programme), Ursina Bentele, Katja Fiechter, Magali Mari, Simon Zemp, Christina Wyttenbach.

Traduction : Aline Burki.

Mise en page : Push'n'Pull AG.

Contact
swissuniversities, 3001 Berne
open-science@swissuniversities.ch

Résumé

Les publications scientifiques en accès ouvert (*open access*) apportent une valeur ajoutée à la société, à l'environnement, à la politique et à l'économie grâce à la diffusion des résultats de la recherche financée par des fonds publics. La révision de la Stratégie nationale suisse sur l'Open Access (OA) poursuit et développe la Stratégie OA de 2017 en tenant compte des développements internationaux et nationaux actuels ainsi que des expériences passées, dans le but global de faire progresser la transformation vers l'accès ouvert en Suisse. La Stratégie OA a été révisée en 2024 par swissuniversities et le Fonds national suisse (FNS), les deux partenaires de la Stratégie.

La Stratégie OA révisée maintient la vision de rendre toute publication scientifique financée par des fonds publics librement accessible. Elle prévoit en outre qu'une publication soit considérée comme étant en accès ouvert si elle est rendue immédiatement accessible dans un format lisible par machine, sans frais, sans embargo et avec une licence ouverte. La Stratégie révisée fait donc avancer le processus de transformation et soutient le changement de paradigme vers l'accès ouvert, ce qui doit être réalisé d'ici 2032 au plus tard. Pour ce faire, elle se concentre sur les conditions cadres de l'édition scientifique en accès ouvert et sur un éventail plus large de formats de publication. La Stratégie révisée reconnaît la diversité des modèles (*Diamond, Gold, Green, Hybrid OA*) et des formats de publication (articles, publications long format, publications professionnelles ou artistiques) dans le paysage de l'édition scientifique.

La Stratégie OA révisée a défini sept principes directeurs pour réaliser la vision globale. Ces principes comprennent (1) la réduction des dépendances systémiques et la promotion de la diversité dans l'édition scientifique, dans le but d'établir un écosystème caractérisé par (2) la qualité académique et (3) la durabilité financière. À cet égard, (4) la connexion des écosystèmes nationaux et internationaux est d'une importance capitale. En outre, le processus de transformation vers l'OA nécessite (5) un engagement fort de la part des hautes écoles et des organisations nationales partenaires de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI), ainsi qu'une collaboration interinstitutionnelle entre ces organisations. En outre, le soutien à la publication scientifique en accès ouvert doit être encouragé et cultivé de manière proactive dans les différentes communautés de recherche, en tenant compte de leurs (6) caractéristiques hétérogènes et du besoin de bibliodiversité qui en découle. Enfin, (7) la continuité et la stabilité de l'accès aux publications et à l'édition doivent être assurées dans la mesure du possible afin de favoriser une transformation durable vers un paysage entièrement ouvert.

Sur la base des principes directeurs, les six objectifs suivants, définis dans la Stratégie, posent les jalons d'une transformation durable de l'accès ouvert en Suisse :

Objectif 1	Le cadre pour l'édition scientifique défini par les institutions et les prestataires de services favorise le changement de paradigme vers l'accès ouvert.
Objectif 2	Les pratiques d'édition scientifique des communautés de recherche sont caractérisées par une culture de l'accès totalement ouvert.
Objectif 3	Le système d'édition scientifique est financièrement durable.
Objectif 4	Les autrices et auteurs affiliés à une institution suisse disposent d'options de publication en accès ouvert à des conditions raisonnables qui s'alignent sur le contexte international.

Objectif 5	L'édition scientifique en accès ouvert selon le modèle Diamant (*Diamond OA*) est financièrement viable et constitue une alternative solide pour les autrices et auteurs.
Objectif 6	L'accès ouvert aux publications scientifiques en long format et aux formats de publication additionnels est soutenu.

Ces objectifs sont poursuivis de différentes manières, notamment le développement, la coordination et la connexion des infrastructures et des services (en particulier pour les modèles *Diamond* et *Green OA*), la non-cession des droits d'auteur et un cadre commun de négociation avec les prestataires de services, pour autant que les principes de la Stratégie révisée soient respectés.

Les hautes écoles, swissuniversities et le FNS s'engagent à mettre en œuvre la Stratégie en fonction de leur contexte institutionnel et de leurs attributions. Pour mettre en œuvre la Stratégie, la Délégation Open Science de swissuniversities assure la coordination et la collaboration entre les partenaires responsables de la Stratégie, les organisations partenaires telles que les Académies suisses des sciences et le Domaine des EPF, ainsi que les autres parties prenantes. Le changement de paradigme vers des publications scientifiques en accès ouvert nécessite des efforts de mise en œuvre continus au sein des institutions : la science ouverte représente une transformation culturelle dans le monde de la recherche et elle réunit de nombreux aspects qui permettent l'accès ouvert à la recherche. L'accès ouvert aux publications scientifiques, le partage des données de recherche et d'autres domaines innovants de la science ouverte sont des facteurs importants pour promouvoir la transparence et la reproductibilité de la recherche, ainsi que pour contribuer à la qualité du travail scientifique.

Table des matières

1 Introduction 7

1.1 Mandat 7

1.2 Contexte 8

1.3 Politiques et initiatives internationales 11

1.4 Portée de la Stratégie OA révisée 11

2 Vision de la stratégie OA révisée 11

3 Principes directeurs 12

3.1 Réduire les dépendances systémiques et favoriser la diversité dans l'édition scientifique 12

3.2 Promouvoir la qualité académique dans l'édition scientifique 13

3.3 Assurer la durabilité financière de l'édition scientifique 13

3.4 Connecter les écosystèmes nationaux et internationaux 13

3.5 Renforcer l'engagement des institutions et le soutien des communautés de recherche 14

3.6 Promouvoir la science ouverte dans un paysage hétérogène 14

3.7 Continuité et stabilité pour renforcer le domaine FRI en Suisse 15

4 Objectifs et voies pour les atteindre 15

4.1 Voie A : développer, coordonner et connecter les infrastructures et les services 16

4.2 Voie B : négocier avec les prestataires de services pour une transformation durable 17

4.3 Voie C : établir un cadre légal favorable 17

4.4 Voie D : promouvoir l'OA pour les publications en format long et des formats de publication additionnels 18

4.5 Voie E : élargir les critères d'évaluation de la recherche pour garantir des publications en accès ouvert de haute qualité 19

4.6 Voie F : assurer le monitoring de la transformation vers l'OA en termes de publications et de coûts 19

5 Gouvernance 20

Annexes 21

I Indicateurs mesurables pour la mise en œuvre 21

II Liste des politiques et initiatives internationales 23

III Définition des modèles d'OA 24

Abréviations

APC	*Article Processing Charges*
CoARA	*Coalition for Advancing Research Assessment*
CRAFT-OA	*Creating a Robust Accessible Federated Technology for Open Access*
CSHE	Conférence suisse des hautes écoles
DIAMAS	*Developing Institutional Open Access Publishing Models to Advance Scholarly Communication*
DORA	*Declaration on Research Assessment*
EOSC	*European Open Science Cloud*
EUA	*European University Association*
FNS	Fonds national suisse
FRI	Formation, recherche et innovation
NICT	*Network ICT Services for Swiss Higher Education*
OA	*Open Access*
OPERAS	*Open Scholarly Communication in the European Research Area for Social Sciences and Humanities*
ORD	*Open Research Data*
PALOMERA	*Policy Alignment of Open Access Monographs in the European Research Area*
SCOAP3	*Sponsoring Consortium for Open Access Publishing in Particle Physics*
SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
SLiNER	*Swiss Library Network for Education and Research*
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

1 Introduction

1.1 Mandat

En 2015, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a chargé swissuniversities, en collaboration avec le Fonds national suisse (FNS), d'élaborer une stratégie pour mettre en œuvre l'accès ouvert (*open access*, OA) aux publications scientifiques. En 2017, swissuniversities et le FNS ont adopté la Stratégie nationale suisse sur l'Open Access (ci-après Stratégie OA de 2017). Cette Stratégie prévoit que "d'ici 2024, toutes les activités de publication académiques de Suisse devraient être OA, toutes les publications académiques financées par de l'argent public devront être en accès ouvert sur internet"[1]. En 2018, un plan d'action a été adopté par swissuniversities et la Conférence suisse des hautes écoles (CSHE) en a pris acte en l'approuvant. Le plan d'action développe et précise les mesures de mise en œuvre pour atteindre les objectifs de la Stratégie OA de 2017[2].

En juin 2023, la Délégation Open Science, composée de représentant·es des hautes écoles universitaires, des hautes écoles spécialisées, des hautes écoles pédagogiques, du FNS, des Académies suisses des sciences, du *Swiss Library Network for Education and Research* (SLiNER) et du *Network ICT Services for Swiss Higher Education* (NICT), a décidé de procéder à une révision de la Stratégie OA de 2017.

La présente Stratégie OA révisée poursuit et développe les fondements stratégiques existants. Dans le cadre du processus d'évaluation et de révision des paramètres stratégiques, la révision prend en compte les développements actuels à l'horizon 2023/2024 ainsi que les expériences faites jusqu'à présent, avec pour objectif principal d'assurer le développement à long terme du paysage de l'OA tel qu'il a été défini dans la Stratégie de 2017.

Les partenaires responsables de la Stratégie OA révisée sont swissuniversities[3] et le FNS. Dans le domaine de la science ouverte, une collaboration étroite entre swissuniversities, le FNS, les Académies suisses des sciences[4] et le Domaine des EPF[5] a été établie et continuera d'être cultivée par l'information et la consultation mutuelles. La Stratégie OA révisée s'adresse également aux autres acteurs concernés, avant tout aux communautés de recherche, aux parties prenantes aux niveaux national et international, ainsi qu'aux acteurs extérieurs au domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI), telles que les prestataires de services dans le domaine de l'édition scientifique.

La Stratégie OA révisée fait progresser le processus de transformation et soutient le changement de paradigme en cours en faveur de l'accès ouvert. Un cadre temporel à long terme est nécessaire pour la stabilisation de cette transformation culturelle et systémique ainsi que pour l'adaptation ultérieure des pratiques et processus organisationnels internes, en coopération et collaboration avec les partenaires de la Stratégie, les autres organisations partenaires et parties prenantes. C'est pourquoi le cadre temporel pour la réalisation de la Stratégie révisée a été fixé à 2032 au plus tard.

---

1 cf. Stratégie nationale suisse sur l'Open Access (2017) : https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Hochschulpolitik/Open_Access/Open_Access_strategy_final_f.pdf.

2 cf. Stratégie nationale suisse sur l'Open Access. Plan d'action (2018) : https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Hochschulpolitik/Open_Access/Plan_d_action-f.pdf.

3 Les membres de swissuniversities sont les hautes écoles universitaires (dont l'ETH Zürich et l'EPFL), les hautes écoles spécialisées ainsi que les hautes écoles pédagogiques. Pour la liste complète des membres de swissuniversities : https://www.swissuniversities.ch/fr/organisation/membres.

4 Cela inclut les sociétés savantes.

5 Il s'agit en particulier des instituts de recherche du Domaine des EPF.

Les partenaires procèderont à une évaluation de la réalisation des objectifs de la Stratégie à intervalles réguliers au cours de la période indiquée, en fonction de l'état actuel du paysage de l'OA et des circonstances institutionnelles individuelles[6].

Aucun plan d'action national ne sera élaboré sur la base de la Stratégie OA révisée ; les activités de mise en œuvre sont ou seront planifiées individuellement par les différents acteurs. Cette Stratégie est par exemple utile à la planification par swissuniversities des activités découlant des contributions fédérales liées à des projets dans le cadre du programme Open Science II pour la période 2025-2028[7]. Les étapes de mise en œuvre sont coordonnées par les partenaires de la Stratégie selon les principes de gouvernance décrits à la section 5. Il convient de noter que la mise en œuvre du processus de transformation nécessite des efforts et des ressources de la part des partenaires responsables de la Stratégie, des organisations partenaires dans le domaine FRI et des collectivités responsables.

1.2 Contexte

Il est essentiel de situer la Stratégie OA révisée de la Suisse dans le paysage national et international de la science ouverte et de la politique de recherche. La Recommandation sur une science ouverte de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) définit la science ouverte comme suit :

> Un concept inclusif qui englobe différents mouvements et pratiques visant à rendre les connaissances scientifiques multilingues, librement accessibles à tous et réutilisables par tous, à renforcer la collaboration scientifique et le partage des informations au profit de la science et de la société, ainsi qu'à ouvrir les processus de création, d'évaluation et de diffusion des connaissances scientifiques aux acteurs de la société au-delà de la communauté scientifique traditionnelle. Elle inclut toutes les disciplines scientifiques et tous les aspects des pratiques scientifiques, y compris les sciences fondamentales et appliquées, les sciences naturelles et les sciences sociales et humaines[8].

Sous le terme générique de "science ouverte", l'élaboration de politiques au niveau national s'est jusqu'à présent concentrée sur l'accès aux publications et aux données de recherche ouvertes (*open research data*, ORD), comme indiqué dans la Stratégie OA de 2017 et la Stratégie nationale suisse ORD de 2021[9] (ci-après Stratégie ORD). La Stratégie ORD, soutenue par swissuniversities, le FNS, le Domaine des EPF et les Académies suisses des sciences, vise à promouvoir une recherche de meilleure qualité, plus efficace et plus percutante, en facilitant l'accès aux données de recherche et leur réutilisation. Cette Stratégie a établi l'ORD Strategy Council – un organe constitué sur la base d'une volonté commune et sans compétences prépondérantes – qui est responsable, dans le cadre des tâches qui lui sont assignées, de coordonner et de guider le développement du

---

6 Des étapes intermédiaires doivent être fixées pour évaluer continuellement et si nécessaire adapter la mise en œuvre à l'environnement dynamique. Voir aussi l'annexe 1 pour les indicateurs mesurables.

7 Le programme de contributions fédérales liées à des projets poursuit le travail du programme précédent, Open Science I, et vise à consolider et à développer stratégiquement la science ouverte dans les hautes écoles suisses et dans les communautés de recherche à long terme. Open Science II, qui sera mis en œuvre par swissuniversities sous l'égide de la Délégation Open Science, est structuré en trois dimensions qui ne peuvent être clairement délimitées : l'accès ouvert aux publications scientifiques, les données de recherche ouvertes et d'autres domaines innovants de la science ouverte. Pour soutenir les hautes écoles dans leurs efforts en matière de science ouverte dans les domaines de la recherche et du développement d'infrastructures, 30 millions de francs suisses sont alloués par la CSHE pour ce programme. Le programme de contributions fédérales liées à des projets Open Science II est complété par le programme Open Education and Digital Competencies (10 millions de francs). Voir aussi : https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/politique-des-hautes-ecoles/programmes-et-projets/informations-pgb-2025-2028.

8 Cf. paragraphe 6 de la Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte (2021): https://doi.org/10.54677/LTRF8541.

9 Cf. Stratégie Nationale Suisse Open Research Data (2021) : https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Hochschulpolitik/ORD/Swiss_National_ORD_Strategy_fr.pdf.

paysage ORD en Suisse[10]. La Stratégie ORD est complémentaire à la Stratégie OA et ensemble, elles représentent les principales politiques suisses en matière de science ouverte : la Stratégie OA révisée souligne l'importance de la Stratégie ORD et s'aligne sur son approche. D'autres développements dans le domaine de la science ouverte, tels que la science citoyenne, l'innovation, l'éducation et les infrastructures ouvertes sont à observer. Les développements à la croisée de ces deux politiques doivent particulièrement être reconnus (par exemple, l'intelligence artificielle appliquée aux publications scientifiques ou les *data papers*).

En diffusant les résultats de recherches financées par des fonds publics, les publications scientifiques en accès ouvert apportent une valeur ajoutée à la société, à l'environnement, à la politique et à l'économie. Le partage des connaissances sous la forme de publications scientifiques peut contribuer à résoudre les défis sociétaux qui existent aux niveaux suisse et mondial et à promouvoir des solutions dans les domaines de la durabilité, de la numérisation, ainsi que de la diversité, de l'égalité et de l'inclusion.

Sur mandat de swissuniversities, la Délégation Open Science a été chargée de diriger la mise en œuvre de la Stratégie OA de 2017. Les négociations avec les maisons d'édition pour des accords de transformation OA étaient un des instruments essentiels pour augmenter l'accès ouvert aux publications scientifiques, car les grandes maisons d'édition couvrent une part substantielle de toutes les publications scientifiques. En outre, le FNS a introduit diverses politiques et instruments de financement pour faire progresser la transformation vers l'OA.

La Stratégie OA a été révisée en fonction des conditions cadres dynamiques et pour continuer à faire progresser l'OA au profit du domaine FRI en Suisse. Dans le cadre de la Stratégie de 2017, et en particulier entre 2019 et 2022, la proportion d'articles en accès fermé en Suisse n'a cessé de diminuer[11]. En 2017, 50 % de tous les articles scientifiques étaient fermés ; cette proportion est passée à 27 % en 2022[12]. En termes absolus, le nombre d'articles fermés a également diminué au cours de cette période, malgré l'augmentation du volume des publications. L'évolution observée en Suisse est comparable à celle d'autres pays européens, notamment l'Allemagne[13] et la France[14]. Bien que l'objectif de 100 % d'OA n'ait pas été entièrement atteint, les instruments de mise en œuvre nationaux et institutionnels ont permis d'augmenter ce pourcentage et de transformer l'édition scientifique en un modèle "*pay-to-publish*" (payer pour publier). Néanmoins, certains problèmes subsistent et de nouveaux défis sont apparus, notamment l'augmentation constante du coût de l'édition scientifique, la pratique consistant à prélever des frais de traitement d'articles (*article processing charges*, APC) directement auprès des chercheuses et chercheurs (qualifiés alors de "*costs in the wild*")[15]. De plus, des questions se posent concernant les pourcentages en-

[10] Cf. Stratégie Nationale Suisse Open Research Data : plan d'action (2021) : https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Hochschulpolitik/ORD/ActionPlanV1.0_December_2021_def.pdf (en anglais).

[11] Dans le cadre du Swiss Open Access Monitor, l'outil *Journal Monitor* enregistre des données sur la part d'articles en accès ouvert / fermé publiés dans des revues scientifiques par des autrices et auteurs affiliés à des membres de swissuniversities. Le monitoring est basé sur les DOI, limité aux articles de revues scientifiques et utilise OpenAlex comme source de données. Pour plus d'informations à ce sujet : https://oamonitor.ch/fr/graphiques-et-donnees/journal-monitor.

[12] Cf. Swiss Open Access Monitor : https://oam.oamonitor.ch/open-access/376444189?culture=fr.

[13] Cf. German Open Access Monitor : https://open-access-monitor.de/open-access?culture=de (en allemand).

[14] Cf. Baromètre français de la Science Ouverte : https://barometredelascienceouverte.esr.gouv.fr/publications/general?id=general.genres-ouverture.

[15] Les coûts des articles de revues scientifiques en accès ouvert sont supportés à différents niveaux et en divers points. S'il est possible de calculer et d'agréger les coûts de l'OA dans les bibliothèques (par exemple, les accords de licence de lecture et de publication) et les fonds de publication OA gérés de manière centralisée, il peut être plus difficile de mesurer les paiements décentralisés effectués directement aux éditeur·ices. Ces frais sont souvent appelés "*costs in the wild*" en raison de leur origine décentralisée et de la difficulté à les mesurer.

core relativement faibles de publications long format disponibles en accès ouvert[16]. Le *Background Report*, qui a préparé la révision de la Stratégie OA, détaille les développements actuels dans le paysage de l'accès ouvert tout en identifiant les questions clés[17].

La Stratégie OA révisée initie la phase suivante du processus de transformation et soutient le changement de paradigme en se concentrant sur le cadre de l'édition scientifique OA et sur un ensemble plus large de formats de publication. Le paysage comprend actuellement une variété de modèles d'OA, à savoir les modèles Diamant, Or, Vert et Hybride (*Diamond, Gold, Green* et *Hybrid OA*), et pourrait encore évoluer (cf. annexe III). Certains facteurs nécessaires à la phase suivante du processus de transformation incluent un écosystème *Diamond OA*[18] bien établi, la non-cession des droits d'auteur et un cadre commun pour les négociations avec les prestataires de services.

Le discours sur le système d'évaluation de la recherche doit également être considéré. La Stratégie OA révisée reconnaît la nécessité d'élargir les critères d'évaluation de la recherche afin d'y inclure des aspects liés à la science ouverte et de garantir des évaluations complètes qui abordent des questions telles que l'impact sociétal. Actuellement, les critères d'évaluation quantitatifs les plus courants mettent les chercheuses et chercheurs – en particulier en début de carrière – sous pression pour publier leurs résultats dans des publications à fort impact. Ceci peut les amener à faire des compromis sur les exigences en matière d'accès ouvert. Si la Stratégie reconnaît que l'impact des résultats de la recherche fait partie intégrante de l'excellence académique telle qu'elle est définie par les communautés et les institutions, elle postule également que des pratiques plus larges d'évaluation de la recherche, comprenant des critères qui encouragent l'accès ouvert et qui sont conformes au discours d'une communauté ou d'une institution donnée, sont un moyen essentiel de favoriser l'accès ouvert aux publications scientifiques. Ainsi, l'accès ouvert correspond à une recherche de haute qualité, contribue à l'ouverture et à la transparence de la recherche et favorise la diffusion rapide des résultats de la recherche au sein d'une communauté scientifique. La Stratégie OA souligne également que ces développements doivent être contextualisés au niveau international – par exemple en participant à des initiatives internationales pertinentes telles que la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA)[19] et la *Coalition for Advancing Research Assessment* (CoARA)[20].

Malgré son intérêt pour l'élargissement des pratiques d'évaluation de la recherche, la Stratégie OA reconnaît néanmoins que le discours général sur l'évaluation de la recherche dépasse sa portée, car il englobe une interrogation beaucoup plus large sur la culture actuelle de la recherche, y compris des questions telles que la diversité et l'inclusion. Pour cette raison, la Stratégie OA se concentre spécifiquement sur le point de jonction entre l'accès ouvert aux publications et l'évaluation de la recherche en tant que catalyseur pertinent de la transformation vers l'OA, en particulier pour les chercheuses et chercheurs en début de carrière.

---

16 Les publications long format comprennent les monographies, les collections éditées et les chapitres de livres.

17 Cf. swissuniversities (2023). *Open Access Strategy Review : Background Report*. https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Hochschulpolitik/Open_Access/OA_Strategie/OA_Strategy_Review_Background_Report.pdf (en anglais).

18 Cf. annexe III pour la définition du modèle Diamant *(Diamond OA)*.

19 Cf. DORA : https://sfdora.org/read/read-the-declaration-french/.

20 Cf. CoARA et l'accord correspondant (2022) : https://coara.eu/app/uploads/2022/09/2022_07_19_rra_agreement_final.pdf (en anglais).

1.3 Politiques et initiatives internationales

La collaboration internationale est de la plus haute importance pour maintenir l'excellence dans le domaine FRI en Suisse. La Stratégie OA révisée est donc ancrée dans le contexte international, et les partenaires internationaux et européens sont considérés comme essentiels au succès de cette Stratégie. C'est pourquoi les interactions avec les politiques et initiatives internationales dans le domaine de la science ouverte et de l'accès ouvert en particulier doivent être reconnues (cf. annexe II). La capacité de la Suisse à se connecter et à se mettre en réseau avec les politiques et initiatives internationales est essentielle, car les pratiques de publication dans de nombreuses communautés de recherche évoluent au niveau transnational et parce que les prestataires de services opèrent sur le marché international de l'édition scientifique.

1.4 Portée de la Stratégie OA révisée

La Stratégie OA révisée couvre toutes les publications scientifiques qui diffusent des résultats de recherches financées par des fonds publics et produites par des autrices et auteurs affiliés à une institution académique en Suisse. La Stratégie définit sa portée en se référant explicitement aux développements internationaux dans le domaine de l'édition scientifique. Dans la mesure du possible, elle inclut également des formats de publication tels que les publications professionnelles et les publications dans le domaine des arts s'adressant à des publics non académiques. Le discours intra- et interinstitutionnel sur les formats de publication à considérer dans le cadre de l'OA et sur les bonnes pratiques associées doit être encouragé pendant la phase de mise en œuvre de la Stratégie OA révisée.

2 Vision de la Stratégie OA révisée

La Stratégie OA révisée maintient la vision d'un accès ouvert à toutes les publications scientifiques financées par des fonds publics et couvertes par cette stratégie. Une publication est considérée comme étant en accès ouvert si elle est rendue immédiatement accessible dans un format lisible par machine, sans frais, sans embargo et avec une licence ouverte[21]. La Stratégie OA révisée soutient également la vision selon laquelle le paysage de l'accès ouvert est composé d'une variété de modèles. Par conséquent, la Stratégie révisée appelle à la mise en place de conditions cadres cohérentes dans le système de l'édition scientifique, qui permettent aux chercheuses et chercheurs de lire et de publier en accès ouvert, de manière efficiente en termes de coûts et de façon financièrement durable. L'accès ouvert assure l'excellence académique, contribue à l'amélioration des pratiques de publication scientifique et répond aux besoins hétérogènes des différentes communautés de recherche en matière d'édition scientifique.

[21] L'accès ouvert exige une licence ouverte pour une publication. Une licence ouverte garantit que la publication peut être distribuée, remaniée, adaptée et développée sur n'importe quel support ou format, y compris automatiquement à l'aide d'une machine, et y compris pour un usage commercial. Les conditions qui sont d'usage courant dans des communautés de recherche spécifiques sont autorisées, en particulier concernant la mention des autrices et auteurs. En principe, la licence CC BY 4.0 est considérée comme le type de licence ouverte le plus approprié : https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr.

3 Principes directeurs

3.1 Réduire les dépendances systémiques et favoriser la diversité dans l'édition scientifique

Pour réduire les dépendances systémiques et éviter les situations de *lock-in*, le système suisse d'édition scientifique doit pouvoir s'appuyer sur un écosystème coordonné et diversifié de prestataires de services : à but lucratif ou non, majeurs ou mineurs, nationaux ou internationaux[22]. En outre, pour que la transformation vers l'OA soit bénéfique aux chercheuses et chercheurs, le système d'édition scientifique et son développement futur doivent être régis par les besoins et les priorités des communautés de recherche qu'ils servent et donc tenir compte de la diversité des besoins en matière d'édition dans les différentes communautés.

Ce principe s'étend aux informations de recherche dérivées des publications scientifiques, notamment les métadonnées. À des fins de recherche et d'enseignement, des infrastructures et des services ouverts[23] devraient être disponibles et compléter les ressources du secteur privé (*proprietary resources*).

L'utilisation de l'intelligence artificielle et d'autres outils d'analyse et d'exploration de textes et de données appliqués aux publications scientifiques devient de plus en plus pertinente pour la recherche et l'enseignement, et ces outils ne feront que gagner en importance à l'avenir. Il est donc essentiel qu'il existe un marché ouvert et concurrentiel pour ces services et que les chercheuses et chercheurs puissent librement explorer, développer et partager leurs propres outils d'intelligence artificielle et d'autres outils pour la recherche et l'enseignement sans se retrouver dans une situation de *lock-in*[24]. À cet égard, il est recommandé aux hautes écoles de soutenir les prestataires de services dont les systèmes et les plateformes permettent la lecture par machine des publications scientifiques en accès ouvert[25].

Ce principe directeur implique que les collaborations avec le secteur privé évitent de renforcer les dépendances systémiques et qu'elles favorisent la durabilité financière. De telles collaborations créent un cadre qui permet aux chercheuses et chercheurs d'avoir un accès équitable aux services de lecture et de publication. Ce principe directeur implique également qu'il faut soutenir le développement de nouveaux prestataires dans le but spécifique de réduire les dépendances et de promouvoir la bibliodiversité, par exemple en encourageant et en soutenant les prestataires de services menés par des scientifiques.

---

[22] La Stratégie révisée reconnaît l'existence d'un paysage hétérogène de prestataires de services d'édition scientifique qui peuvent s'adresser à des publics scientifiques et/ou orientés vers la pratique et/ou au grand public. Il peut s'agir d'actrices et d'acteurs à but lucratif ou non, majeurs ou mineurs, nationaux ou internationaux. La collaboration et la coopération au sein de ce paysage hétérogène, conformément aux principes directeurs de la présente stratégie, sont essentielles pour répondre aux besoins des chercheuses et chercheurs, des communautés de recherche et des institutions en matière d'édition.

[23] Voir aussi, par exemple, les *Principles of Open Scholarly Infrastructure* : https://openscholarlyinfrastructure.org (en anglais).

[24] La Stratégie OA révisée reconnaît que l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la recherche et l'enseignement ne doit pas avoir pour effet de rendre le contenu du secteur privé accessible aux concurrents commerciaux des détenteurs de droits.

[25] Cet aspect coïncide avec les principes FAIR, un élément clé de la Stratégie Nationale Suisse Open Research Data.

3.2 Promouvoir la qualité académique dans l'édition scientifique

Les incitations de la culture actuelle de la recherche et les stratégies commerciales de certains prestataires de services ont conduit à un volume de publications toujours plus important ainsi qu'à des préoccupations concernant la qualité académique. Cette tendance est également liée à des préoccupations concernant la solidité des processus d'assurance de qualité (par exemple l'évaluation par les pairs) dans l'édition scientifique. Dans ce contexte, les critères d'évaluation de la recherche, tels que définis par les différentes communautés de recherche, constituent un élément central des décisions de publication.

La qualité des publications doit être privilégiée par rapport à leur quantité. Pour soutenir la transformation vers l'accès ouvert, les pratiques d'évaluation de la recherche dans le cadre du recrutement, de la progression de carrière et du financement des projets doivent être élargies pour inclure des critères qui encouragent l'accès ouvert et qui sont conformes à la compréhension de la qualité académique par une communauté de recherche donnée. L'évaluation transparente de la recherche, l'adhésion aux meilleures pratiques internationales telles que les principes DORA et la prise en compte de développements tels que CoARA[26] sont également des aspects essentiels pour favoriser une transition significative et financièrement durable vers l'accès ouvert.

3.3 Assurer la durabilité financière de l'édition scientifique

Assurer la durabilité financière du système d'édition scientifique dans son ensemble est une préoccupation clé dans le cadre de la transformation vers l'OA. La durabilité financière s'entend comme l'exercice d'une responsabilité fiduciaire à l'égard des fonds publics : le financement public de l'édition scientifique doit être efficient, durable et transparent, et prévoir des sources de financement adéquates afin de permettre aux chercheuses et chercheurs de publier en OA. Dans ce contexte, la Stratégie OA révisée souligne l'importance d'éviter les situations de *lock-in* et les prix historiquement élevés ainsi que les spirales de prix à long terme qui les accompagnent. Au niveau de la mise en œuvre, le principe de la durabilité financière dans l'édition scientifique doit être formulé en termes spécifiques par les partenaires, par exemple dans un cadre commun pour les négociations avec les prestataires de services[27]. Cela permet à ce principe d'être applicable dans différents contextes.

En outre, la transparence des coûts dans l'ensemble du paysage de l'édition scientifique doit être assurée pour faciliter les capacités de prise de décision, par exemple dans le cas d'APC décentralisés ("*costs in the wild*"). Cela nécessite des procédures institutionnelles de contrôle de gestion et, le cas échéant, une transparence interinstitutionnelle. Dans le cadre de la coopération avec les prestataires de services, la transparence des coûts doit être particulièrement prise en compte.

3.4 Connecter les écosystèmes nationaux et internationaux

Différentes approches de l'OA, qui englobent tous les modèles, sont mises en œuvre dans le monde entier : la Suisse doit tenir compte de ces développements et assurer la congruence avec les écosystèmes internationaux. Il est nécessaire de garantir les éléments suivants : l'alignement

[26] Voir aussi le Chapitre national suisse de CoARA : https://coara.eu/coalition/national-chapters (en anglais).

[27] Ceci est particulièrement pertinent en ce qui concerne les processus menés en parallèle de la mise en œuvre, y compris le mandat de négociation avec les prestataires de services. Cf. annexe I, qui définit des indicateurs mesurables relatifs à la durabilité financière et à d'autres aspects.

sur les infrastructures, services et organisations existants et émergents, la participation à ces derniers, de même que le respect des cadres pertinents (par exemple des normes) aux niveaux national et international. Il est également nécessaire de reconnaître le besoin d'un volume et d'un type d'investissement adéquat (cf. section 1.3 et annexe II). En outre, des mécanismes appropriés de partage des coûts entre les unités organisationnelles, tant au niveau institutionnel qu'au niveau national interinstitutionnel, doivent être développés.

Il convient également de tenir compte de l'impact global de la stratégie de la Suisse en matière d'OA. Conformément au principe de l'intérêt collectif formulé dans la Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte, le système suisse d'édition scientifique vise à mettre les publications OA à la disposition de toutes les parties intéressées dans le monde, en particulier celles des pays les moins avancés et des pays en développement[28].

3.5 Renforcer l'engagement des institutions et le soutien des communautés de recherche

Le succès de la vision de la Stratégie OA révisée exige un engagement fort et une collaboration entre les hautes écoles et les organisations nationales partenaires du domaine FRI. Ces organisations assument des rôles différents au sein du domaine FRI, ce qui doit être considéré comme une opportunité de tirer parti du rôle spécifique de chaque organisation dans l'intérêt de faire progresser la transformation de manière coordonnée. Chaque haute école et organisation nationale partenaire du domaine FRI est appelée à agir en fonction de son cadre institutionnel spécifique, tout en assurant une réponse stratégique coordonnée aux niveaux national et international.

Le soutien des communautés de recherche en faveur de l'OA est un aspect essentiel de la réussite de cette transformation. La Stratégie révisée les encourage à soutenir la transformation vers l'OA tout en reconnaissant les besoins spécifiques des chercheuses et chercheurs en début de carrière. L'engagement des communautés de recherche en faveur de l'OA doit également être cultivé de manière proactive et continue par les hautes écoles. Ces dernières sont appelées à informer, engager et soutenir les chercheuses et chercheurs à ce sujet, dans le but de réaliser un changement culturel en faveur de l'accès libre et de la science ouverte.

3.6 Promouvoir la science ouverte dans un paysage hétérogène

Le paysage suisse des hautes écoles et les diverses communautés de recherche qui le composent sont hétérogènes, décentralisés et caractérisés par le multilinguisme[29]. C'est pourquoi les besoins spécifiques des différentes institutions et communautés de recherche doivent être pris en compte dans les modèles OA et les formats de publication, ce qui nécessite donc un horizon stratégique à long terme pour encourager une bibliodiversité durable et coordonnée. Cela englobe également les besoins de la recherche basée sur de grandes quantités de données (*data-intensive research*), pour laquelle l'interface entre la Stratégie OA et la Stratégie ORD est particulièrement pertinente[30].

[28] Cf. paragraphe 13.b de la Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte (2021) : https://doi.org/10.54677/LTRF8541.
[29] Voir l'Initiative d'Helsinki sur le multilinguisme dans la communication scientifique : https://www.helsinki-initiative.org/fr.
[30] Voir aussi la section 3.1 sur l'intelligence artificielle appliquée aux publications scientifiques.

Il existe de nombreux types de formats de publication, y compris des publications en long format telles que les monographies, les chapitres de livres et les collections éditées. Conformément à la déclaration de la cOAlition S[31], la Stratégie révisée reconnaît qu'un processus distinct est nécessaire pour garantir l'accès ouvert aux publications scientifiques long format. C'est pourquoi il est essentiel de concevoir et de mettre en œuvre des activités qui soutiennent et promeuvent la transformation en accès ouvert des publications scientifiques long format issues de la recherche financée par des fonds publics. Ces activités doivent également être envisagées, dans la mesure du possible, pour d'autres types de publications, y compris pour les publications professionnelles et les publications dans le domaine des arts.

3.7 Continuité et stabilité pour renforcer le domaine FRI en Suisse

Le domaine FRI en Suisse est renforcé par la science ouverte, pour laquelle l'accès ouvert et la transformation du système d'édition scientifique jouent un rôle clé. La transformation numérique et le changement de paradigme vers la science ouverte ont un impact sur la mission, les méthodes de travail et la culture des hautes écoles, qui s'efforcent d'atteindre un haut niveau de qualité et d'efficacité dans un environnement caractérisé par des changements constants.

Pour maintenir l'excellence et l'efficacité dans le domaine FRI, il convient d'assurer autant que possible la continuité et la stabilité de l'accès aux publications et à l'édition. Ceci dans le but de favoriser une transformation durable vers un paysage entièrement ouvert, conformément aux principes directeurs susmentionnés, en particulier ceux qui concernent les dépendances systémiques, la qualité académique et la durabilité financière.

4 Objectifs et voies pour les atteindre

La Stratégie définit des objectifs et identifie différentes voies pour les atteindre. Des instruments spécifiques servent à la mise en œuvre de ces différentes voies. Les partenaires de la Stratégie OA révisée sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces instruments.

Étant donné que les voies contribuent à la réalisation des objectifs de manière interdépendante, la poursuite d'une seule voie ou l'application d'un seul instrument n'aboutira pas nécessairement à la réalisation d'un objectif. C'est la progression combinée et la mise en œuvre de divers instruments qui permettront de réaliser avec succès les objectifs de la Stratégie.

En se référant à la vision et aux principes directeurs de la Stratégie OA révisée, les objectifs suivants sont poursuivis dans le cadre temporel défini, à savoir jusqu'en 2032 au plus tard (cf. section 1.1) :

Objectif 1	Le cadre pour l'édition scientifique défini par les institutions et les prestataires de services favorise le changement de paradigme vers l'accès ouvert.
Objectif 2	Les pratiques d'édition scientifique des communautés de recherche sont caractérisées par une culture de l'accès totalement ouvert.
Objectif 3	Le système d'édition scientifique est financièrement durable.

[31] Voir la déclaration de cOAlition S sur l'accès ouvert pour les livres académiques (2021) : https://www.coalition-s.org/coalition-s-statement-on-open-access-for-academic-books (en anglais).

Objectif 4	Les autrices et auteurs affiliés à une institution suisse disposent d'options de publication en accès ouvert à des conditions raisonnables qui s'alignent sur le contexte international.
Objectif 5	L'édition scientifique en accès ouvert selon le modèle Diamant (*Diamond OA*) est financièrement viable et constitue une alternative solide pour les autrices et auteurs.
Objectif 6	L'accès ouvert aux publications scientifiques en long format et aux formats de publication additionnels est soutenu.

Pour chaque objectif, l'annexe I définit des indicateurs permettant de mesurer la mise en œuvre de la Stratégie. Cela permet de vérifier à intervalles réguliers la viabilité et l'efficacité des voies et des instruments. La Stratégie OA révisée identifie les voies suivantes pour la réalisation des objectifs.

4.1 Voie A : développer, coordonner et connecter les infrastructures et les services

Les infrastructures et les services qui permettent l'OA sont essentiels afin de réaliser la présente vision. En ce qui concerne l'accès ouvert selon le modèle Diamant (*Diamond OA*) en particulier, les capacités actuelles doivent être augmentées afin de développer des solutions alternatives pour réduire la dépendance de l'édition scientifique vis-à-vis des marchés oligopolistiques. Actuellement, les écosystèmes européens et suisses de *Diamond OA* en sont à leurs débuts et des modèles bien établis existent à petite échelle.

L'infrastructure et les services, tels que les dépôts numériques, nécessaires au modèle Vert (Green OA) sont bien établis au niveau institutionnel. Toutefois, une coordination continue au niveau national est nécessaire pour renforcer ce modèle d'OA et garantir l'interopérabilité.

→ La Stratégie OA révisée a pour ambition de mettre en place un écosystème coordonné et interconnecté d'infrastructures et de services OA qui soit reconnu et établi dans l'édition scientifique. Cet écosystème englobe un paysage national diversifié de prestataires de services qui s'associent et facilitent la participation à des initiatives internationales et européennes (par exemple *l'European Open Science Cloud, EOSC*). L'objectif de cet écosystème est de mettre en place un système d'édition mené par les chercheuses et chercheurs et une mise en commun synergique et efficiente des capacités institutionnelles, en particulier dans le domaine du *Diamond OA*. Comme ceci dépend de la promotion de la coordination et de la collaboration interinstitutionnelles aux niveaux national et international, l'engagement des institutions dans cette voie est de la plus haute importance. En outre, le changement de culture dans les pratiques de publication est un aspect essentiel de la progression vers un système de publication scientifique mené par les scientifiques. Il convient d'évaluer le potentiel d'une initiative coordonnée et collaborative en matière d'édition institutionnelle au niveau national, qui tienne compte des initiatives existantes.

La voie A contribue à la réalisation de tous les objectifs.

4.2 Voie B : négocier avec les prestataires de services pour une transformation durable

Dans le domaine de l'édition scientifique, les prestataires de services jouent un rôle essentiel en facilitant l'accès ouvert aux résultats publiés de toute recherche financée par des fonds publics, à l'heure actuelle, principalement par le biais du modèle Or (*Gold OA*). Les négociations avec les majeurs prestataires de services internationaux ont amorcé une transformation du système de l'édition scientifique vers un modèle "*pay-to-publish*" (payer pour publier). Toutefois, la hausse des prix pratiquée par les prestataires de services et l'augmentation de l'accès ouvert hybride sont préoccupantes, d'autant que les hautes écoles, dans l'accomplissement de leur mandat de service public, dépendent de produits spécifiques offerts par des prestataires de services dominant le marché. Ces dépendances systémiques se caractérisent par des effets de *lock-in* qui entravent la liberté académique.

→ La Stratégie OA révisée prévoit de poursuivre les négociations avec les prestataires de services afin de conclure des accords conformes à la vision de cette dernière et de favoriser une transition stable de l'édition scientifique vers l'OA. Il est nécessaire de travailler avec les prestataires de services d'une manière qui soit conforme aux principes directeurs de la présente Stratégie, en particulier en ce qui concerne la durabilité financière, la réduction des dépendances systémiques, la connexion internationale et la qualité académique dans la publication scientifique. Les négociations avec les prestataires de services progressent grâce à un cadre de négociation commun[32] ; elles requièrent également des conditions systémiques adéquates qui sont favorisées par la mise en œuvre des voies A et C en particulier.

La voie B permet notamment d'atteindre l'objectif 1 (conditions cadres pour l'édition OA), l'objectif 3 (durabilité financière du système d'édition scientifique) et l'objectif 4 (offrir des options de publication aux communautés de recherche à des conditions raisonnables).

4.3 Voie C : établir un cadre légal favorable

Pour soutenir le domaine FRI à développer l'accès ouvert à toutes les publications scientifiques de la recherche financée par des fonds publics, un cadre légal favorable doit être mis en place. Au niveau institutionnel, la non-cession des droits d'auteur et d'utilisation est essentielle pour faire progresser le modèle Vert (*Green OA*) en particulier. L'initiative internationale pertinente à ce sujet est la Stratégie de non-cession du droit d'auteur (*Rights Retention Strategy)* de la cOAlition S, que le FNS a signée et mise en œuvre[33]. Elle souligne l'importance de conserver le droit d'auteur et les licences d'accès ouvert afin de mettre à disposition les publications scientifiques dans des dépôts numériques institutionnels ou thématiques. Il convient de noter que la mise en œuvre de la non-cession des droits est possible au niveau institutionnel.

[32] Le cadre commun des négociations avec les prestataires de services est spécifié dans le mandat de négociation correspondant.
[33] Cf. Plan *S : Rights Retention Strategy* (n.d.) : https://www.coalition-s.org/wp-content/uploads/2020/07/RightsRetentionStrategy.pdf.

Au niveau national, l'introduction d'un droit de publication secondaire doit être envisagée. Actuellement, les chercheuses et chercheurs sont placés dans la position de devoir naviguer entre les différentes politiques des prestataires de services, en particulier des majeurs prestataires internationaux, et de négocier les droits d'utilisation de leurs résultats de recherche – droits qui sont souvent transférés aux prestataires de services. En conséquence, les chercheuses et chercheurs sont confrontés à une incertitude juridique quant à la rétention des droits d'auteur et de certains droits d'utilisation de leurs publications lorsqu'ils traitent avec des prestataires occupant une position dominante sur le marché ; il est donc souhaitable d'introduire à court ou moyen terme un droit de publication secondaire dans le droit suisse. Cette modification légale représente la voie optimale vers le *Green OA,* et plusieurs pays européens ont intégré un tel droit de publication secondaire dans leur législation nationale. L'absence de ce droit en Suisse est donc un désavantage pour les chercheuses et chercheurs affiliés à une institution suisse[34]. Ainsi, soutenir l'introduction d'un droit de publication secondaire dans le droit suisse pour les publications scientifiques de la recherche financée par des fonds publics représente un levier central afin d'établir un cadre légal favorable à la transformation vers l'accès ouvert.

→ La Stratégie OA révisée vise à introduire des conditions cadres légales qui favorisent l'accès ouvert à toutes les publications scientifiques. Ces conditions englobent le soutien à la mise en œuvre de la non-cession du droit d'auteur au niveau institutionnel ainsi que l'introduction d'un droit de publication secondaire en Suisse pour les publications scientifiques financées par des fonds publics au niveau national.

La voie C contribue en particulier à la réalisation de l'objectif 1 (conditions cadres pour l'édition OA). Celle-ci permet et soutient à son tour la mise en oeuvre d'autres objectifs et voies – tels que le soutien à la durabilité financière et à l'efficience de l'édition scientifique par le renforcement du *Green OA*.

4.4 Voie D : promouvoir l'OA pour les publications en format long et des formats de publication additionnels

Le paysage des prestataires de services diversifiés, spécialisés et de haute qualité pour l'édition scientifique de publications en format long est bien établi en Suisse. Toutefois, ce domaine n'a pas progressé à la même vitesse en ce qui concerne l'accès ouvert. Les communautés de recherche ont besoin de services spécialisés pour les publications en format long et les autres formats de publication, ce qui souligne la nécessité d'un paysage diversifié de l'édition scientifique. Cependant, malgré la nécessité de mesures spécifiques, la promotion de l'accès ouvert pour les publications en format long exige également une approche coordonnée. En outre, les publications s'adressant à des publics non académiques, telles que les publications professionnelles ou les publications dans le domaine des arts, doivent également être incluses dans la mesure du possible afin de garantir que les transformations apportées par l'accès ouvert restent alignées sur les besoins actuels ainsi que sur les développements futurs des pratiques d'édition des différentes communautés de recherche et institutions.

[34] Voir aussi l'avis de droit commandité par swissuniversities : Thouvenin, F., et al. (2023). *Regulatory Framework* : Zweitveröffentlichungsrecht und Open Access als regulatorische Herausforderung. https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Hochschulpolitik/Open_Access/Results_of_call_for_tender_2022/Rapport_final_Regulatory_Framework.pdf (en allemand).

→ Les initiatives OA existantes doivent être étendues aux publications en format long et à d'autres formats, tout en tenant compte des spécificités de ces formats. Par exemple, les négociations avec les prestataires de services ou le développement, la coordination et la mise en réseau des infrastructures et des services doivent tenir compte d'un éventail plus large de formats de publication. Le processus de mise en place de l'OA pour ces formats pourrait être favorisé par des partenariats public-privé avec des prestataires de services nationaux qui servent ces communautés de recherche. En particulier, cette voie doit être alignée sur les voies A, B et C, et le discours interinstitutionnel concernant d'autres formats de publication doit être encouragé.

La voie D contribue en particulier à la réalisation de l'objectif 6 (soutenir l'OA pour les publications en format long et les formats additionnels).

4.5 Voie E : élargir les critères d'évaluation de la recherche pour garantir des publications en accès ouvert de haute qualité

L'interface entre les pratiques d'évaluation de la recherche et l'accès ouvert aux publications scientifiques est reconnue comme un moteur de la transformation vers l'OA. Dans cette perspective, élargir les critères d'évaluation de la recherche est considéré comme bénéfique à la fois à la qualité académique, telle que définie par les communautés et les institutions respectives, et à la transformation vers l'OA. En outre, les processus d'assurance qualité dans le système d'édition scientifique (par exemple l'évaluation par les pairs) sont essentiels pour garantir l'excellence académique.

→ La Stratégie OA révisée vise à promouvoir, au sein des communautés de recherche et des institutions, un discours axé sur l'élargissement des pratiques d'évaluation de la recherche afin de garantir des publications de haute qualité en accès ouvert, plutôt que de mettre l'accent sur la quantité de publications. Pour mettre ceci en place, il convient de donner la priorité au respect des principes de DORA et de tenir compte des développements concernant CoARA (cf. section 3.2). Les discussions interdisciplinaires et interinstitutionnelles, nationales et internationales, sont essentielles pour garantir un système d'évaluation de la recherche mené par les communautés de recherche qui fasse progresser l'accès ouvert.

La voie E est primordiale pour atteindre l'objectif 2 (pratiques de publication des communautés de recherche caractérisées par une culture de l'accès totalement ouvert). Elle est étroitement liée aux autres objectifs et voies, car une culture de l'accès ouvert est la condition sine qua non de la poursuite de la transformation vers l'OA dans les différentes communautés de recherche.

4.6 Voie F : assurer le monitoring de la transformation vers l'OA en termes de publications et de coûts

Pour gérer la mise en œuvre de la Stratégie OA révisée, il est nécessaire d'établir un monitoring du paysage de l'OA. Ce processus de suivi doit évaluer non seulement les publications, mais aussi les coûts de la transformation aux niveaux institutionnel et national.

→ Le monitoring de la transformation vers l'OA, en particulier des coûts associés, est un facteur essentiel de la mise en œuvre de la Stratégie révisée. Les activités de monitoring doivent être adaptées aux besoins d'information des décideuses et décideurs et les données ne seront collectées et agrégées au niveau national que si leurs besoins d'information l'exigent. En outre, des instruments doivent être développés pour mesurer les indicateurs (cf. annexe I), qui doivent être utilisés par les organes responsables pour évaluer les progrès de l'accès ouvert et pour piloter le développement de sa mise en œuvre.

La voie F contribue à la réalisation de tous les objectifs ; elle permet de promouvoir un changement de paradigme financièrement durable dans le paysage hétérogène de l'édition scientifique.

5 Gouvernance

La Stratégie OA révisée maintient les principes de gouvernance établis en matière d'OA et s'appuie donc sur les organes et structures de gouvernance existants. Pour faire progresser la transformation vers l'OA, il est essentiel de reconnaître et de tirer parti des différents rôles systémiques et compétences des partenaires de la Stratégie OA révisée, car ils sont complémentaires. Les partenaires sont responsables de la mise en œuvre et aucun plan d'action distinct ne sera élaboré pour la Stratégie OA révisée (cf. section 1.1). En raison de leurs rôles systémiques, les Académies suisses des sciences et le Domaine des EPF sont des organisations partenaires proches avec lesquelles la collaboration établie pour la science ouverte sera renforcée dans le contexte de la Stratégie OA révisée par une information et consultation mutuelles.

swissuniversities et le FNS désignent la Délégation Open Science comme l'organe responsable de la coordination et de la collaboration entre les partenaires de la Stratégie OA révisée. La Délégation Open Science est nommée par le Comité de swissuniversities et comprend des représentant·es de tous les types de hautes écoles, y compris de chacune des deux EPF, ainsi qu'un·e représentant-e respectivement du FNS et des Académies suisses des sciences. En tant qu'organe désigné, la Délégation Open Science coordonne la transformation vers l'OA entre les partenaires de la Stratégie, les organisations partenaires proches et les autres parties prenantes, tout en respectant l'autonomie des institutions ; cela signifie que la Délégation n'a pas de compétences prépondérantes sur les institutions. La Délégation garantit également le pilotage stratégique des instruments de mise en œuvre qui relèvent de sa responsabilité. Le Secrétariat général de swissuniversities soutient le travail de la Délégation Open Science.

La mise en œuvre de la présente Stratégie OA révisée relève de la responsabilité des partenaires, à savoir les hautes écoles, swissuniversities et le FNS. Ceux-ci s'engagent à mettre en œuvre la Stratégie OA révisée, en fonction de leurs attributions et de leur contexte institutionnel. Ils définissent les instruments spécifiques aux voies qui conduiront à terme à l'atteinte des objectifs. Il faut s'attendre à ce que les instruments des partenaires évoluent au fil du temps et que de nouveaux instruments deviennent nécessaires. Les partenaires s'appuient sur la Stratégie OA pour aligner et développer leurs propres politiques et instruments. Le changement de paradigme vers l'accès ouvert aux publications scientifiques nécessite des efforts de mise en œuvre continus au sein des institutions : la science ouverte représente une transformation culturelle dans le monde de la recherche et réunit divers aspects qui permettent un accès ouvert à cette dernière. L'accès ouvert aux publications scientifiques, le partage des données de recherche et d'autres domaines innovants de la science ouverte sont des facteurs importants pour promouvoir la transparence et la reproductibilité de la recherche, ainsi que pour contribuer à la qualité des travaux scientifiques.

Annexes

I Indicateurs mesurables pour la mise en œuvre

Le tableau suivant présente les indicateurs qualitatifs et quantitatifs liés aux six objectifs définis dans la présente Stratégie révisée. Ces indicateurs permettent une mise en œuvre de la transformation vers l'OA axée sur son impact. Les différentes voies ne sont pas explicitement mentionnées dans cette annexe, car elles conduisent à la réalisation des objectifs.

Conformément aux structures de gouvernance décrites à la section 5, la Délégation Open Science assure le monitoring des indicateurs du niveau systémique pendant la mise en œuvre afin de coordonner et de piloter la transformation[35]. Les données sur les indicateurs sont collectées et agrégées au niveau national uniquement si les besoins d'information des décideuses et décideurs l'exigent (cf. voie F). Par conséquent, la Délégation Open Science examine les ressources nécessaires au monitoring des indicateurs aux niveaux national et institutionnel.

Il est également attendu que les indicateurs continuent d'évoluer et qu'il devienne nécessaire de recueillir des observations supplémentaires (par exemple au moyen d'enquêtes adéquates). En outre, une expertise pertinente et, le cas échéant, l'ajustement des processus institutionnels pour le développement et le suivi des indicateurs qualitatifs et quantitatifs seront nécessaires.

Les indicateurs sont régulièrement examinés par la Délégation Open Science et servent aux partenaires de base pour évaluer l'adéquation entre les instruments et l'atteinte des objectifs. Ce processus permet également d'évaluer régulièrement la viabilité et l'efficacité des voies et des instruments. En surveillant les indicateurs, la Délégation Open Science dispose d'une base pour formuler des recommandations aux partenaires et développer des instruments dans son domaine de responsabilité. Les indicateurs pour chaque objectif sont les suivants :

[35] Le benchmarking est explicitement exclu.

Objectif	Indicateurs mesurables, qualitatifs et quantitatifs[36]
Le cadre pour l'édition scientifique défini par les institutions et les prestataires de services favorise le changement de paradigme vers l'accès ouvert.	- Proportion des politiques OA institutionnelles mettant en œuvre les éléments clés de la Stratégie OA[37] - Rapport sur les conditions définies par les prestataires de services pour l'édition OA[38]
Les pratiques d'édition scientifique des communautés de recherche sont caractérisées par une culture de l'accès totalement ouvert.	- Proportion de publications scientifiques en accès ouvert - Pratiques des communautés de recherche en matière de publication scientifique OA[39]
Le système d'édition scientifique est financièrement durable.	- Développement des frais d'édition et de lecture[40] - Développement des coûts totaux pour les infrastructures et les services selon le modèle OA[41]
Les autrices et auteurs affiliés à une institution suisse disposent d'options de publication en accès ouvert à des conditions raisonnables qui s'alignent sur le contexte international.	- Proportion de publications scientifiques publiées selon les modèles Diamant, Or, Vert et Hybride en comparaison internationale - Cadre légal en vigueur permettant aux autrices et auteurs de conserver leurs droits - Satisfaction des chercheuses et chercheurs à l'égard de leurs options de publication[42]
L'édition scientifique en accès ouvert selon le modèle Diamant (*Diamond OA*) est financièrement viable et constitue une alternative solide pour les autrices et auteurs.	- Proportion de publications scientifiques publiées en *Diamond OA* en comparaison internationale - Développement du nombre de publications scientifiques par des autrices et auteurs affiliés à des institutions nationales ou étrangères sur les plateformes de *Diamond OA* suisses pertinentes[43] - Développement du financement (institutionnel) pour la publication *Diamond OA* - Acceptation des options de publication *Diamond OA* par les communautés de recherche[44]
L'accès ouvert aux publications scientifiques en long format et aux formats de publication additionnels est soutenu.	- Proportion de publications en format long et, si possible, d'autres formats de publication (par exemple publications professionnelles ou artistiques) en accès ouvert

[36] Comme certains indicateurs doivent encore être développés, ils ne seront pas tous disponibles au stade initial. La liste actuelle des indicateurs mesurables n'est pas exhaustive et n'est pas classée par ordre de priorité.

[37] Les éléments clés devront être déterminés conformément à la présente Stratégie.

[38] Des résumés analytiques des conditions imposées par les prestataires de services sont prévus pour les publications OA (par exemple le fait d'être lisible par machine, la licence, l'embargo, etc.).

[39] Pour collecter des données sur cet indicateur, aucune enquête approfondie n'est prévue au niveau national.

[40] Le monitoring des coûts prévu contient une solution pour rendre l'indicateur réalisable, ce qui nécessite toutefois un financement adéquat et, possiblement, l'adaptation des processus organisationnels internes des hautes écoles.

[41] Les données relatives à cet indicateur peuvent être collectées au niveau institutionnel et, le cas échéant, agrégées au niveau national.

[42] Les données relatives à cet indicateur peuvent être collectées au niveau institutionnel et, le cas échéant, agrégées au niveau national.

[43] Cet indicateur ne doit explicitement pas être suivi au niveau national.

[44] Les données relatives à cet indicateur peuvent être collectées au niveau institutionnel et, le cas échéant, agrégées au niveau national.

II Liste des politiques et initiatives internationales

La Stratégie nationale suisse Open Access reconnaît les politiques internationales suivantes[45] relatives à la science ouverte, ainsi que les connections avec celles-ci :

- Plan d'action pour un modèle Diamant de l'accès ouvert (2022) [46]
- *Agreement on Reforming Research Assessment* (2022)[47]
- *Amsterdam Call for Action on Open Science* (2016)[48]
- *Berlin Declaration on Open Access to Knowledge in the Sciences and Humanities* (2003)[49] et OA2020[50]
- Initiative de Budapest pour l'accès ouvert (2002)[51] et Initiative de Budapest pour l'accès ouvert : recommandations du 20e anniversaire[52]
- Conclusions du Conseil de l'Union Européenne sur une publication universitaire de qualité, transparente, ouverte, fiable et équitable (2023)[53]
- Déclaration sur l'évaluation de la recherche (*Declaration on Research Assessment*, DORA) (2012) [54]
- Plan S[55]
- *The European University Association (EUA) Open Science Agenda 2025* (2022)[56]
- Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte (2021)[57]

En outre, la Stratégie OA révisée reconnaît les initiatives suivantes[58] comme essentielles à la capacité de se connecter à l'internationale dans le cadre de la mise en œuvre :

- CRAFT-OA – *Creating a Robust Accessible Federated Technology for Open Access*[59]
- DIAMAS – *Developing Institutional Open Access Publishing Models to Advance Scholarly Communication*[60]
- EOSC – *European Open Science Cloud*[61]
- *Open Research Europe*[62]
- OPERAS – *Open scholarly communication in the European Research Area for Social sciences and humanities*[63]
- PALOMERA – *Policy Alignment of Open Access Monographs in the European Research Area*[64]
- SCOAP3 – *Sponsoring Consortium for Open Access Publishing in Particle Physics*[65]

---

45 La liste des politiques n'est pas exhaustive et n'est pas classée par ordre de priorité.
46 https://scienceeurope.org/media/cfsntsmz/202302-diamond-oa-plan-d-action.pdf.
47 https://coara.eu/app/uploads/2022/09/2022_07_19_rra_agreement_final.pdf (en anglais).
48 https://www.openaccess.nl/sites/www.openaccess.nl/files/documenten/amsterdam-call-for-action-on-open-science.pdf (en anglais).
49 https://openaccess.mpg.de/Berlin-Declaration (en anglais).
50 https://oa2020.org (en anglais).
51 https://www.budapestopenaccessinitiative.org/read/french-translation.
52 https://www.budapestopenaccessinitiative.org/boai20/boai20-french-translation.
53 https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-9616-2023-INIT/fr/pdf.
54 https://sfdora.org/read/read-the-declaration-french/.
55 https://www.coalition-s.org (en anglais).
56 https://eua.eu/downloads/publications/eua%20os%20agenda.pdf (en anglais).
57 https://doi.org/10.54677/LTRF8541.
58 La liste des initiatives n'est pas exhaustive et n'est pas classée par ordre de priorité.
59 https://cordis.europa.eu/project/id/101094397/fr.
60 https://diamasproject.eu/about (en anglais).
61 https://research-and-innovation.ec.europa.eu/strategy/strategy-2020-2024/our-digital-future/open-science/european-open-science-cloud-eosc_en#eosc-tripartite-governance (en anglais).
62 https://open-research-europe.ec.europa.eu (en anglais).
63 https://operas-eu.org (en anglais).
64 https://operas-eu.org/projects/palomera (en anglais).
65 https://scoap3.org (en anglais).

III Définition des modèles d'OA

Les modèles d'OA suivants sont utilisés dans le paysage actuel, qui pourrait encore évoluer. Dans le contexte de la Stratégie OA révisée, les différents modèles sont définis comme suit :

Le modèle Diamant (*Diamond OA*) : les ressources sont publiées premièrement en accès ouvert avec une licence ouverte[66]. Dans ce modèle, ni les autrices et auteurs ni les lectrices et lecteurs ne sont tenus de payer des frais. Les coûts de *Diamond OA* sont couverts par un financement institutionnel ou d'autres mécanismes de financement.

Le modèle Or (*Gold OA*) : les ressources sont publiées premièrement en accès ouvert avec une licence ouverte. Elles sont publiées dans des revues en accès entièrement ouvert, dans des collections de livres OA ou dans d'autres formats. Les coûts sont couverts par les frais de traitement payés au nom des autrices et auteurs.

Le modèle Vert (*Green OA*) : les ressources sont d'abord publiées en accès fermé, mais aussi archivées séparément en accès ouvert dans un dépôt numérique. Les versions en accès ouvert doivent être des versions révisées du contenu publié (manuscrit accepté / texte validé par les pairs mais pas encore publié (*postprint*) / version d'enregistrement) et doivent être mises à disposition sans période d'embargo.

Le modèle Hybride (*Hybrid OA*) : les ressources sont publiées avec une licence ouverte dans une revue ou une collection qui contient également des publications en accès fermé (par exemple des revues sur abonnement). Les coûts sont couverts par les frais de traitement payés au nom des autrices et auteurs.

L'accès fermé (*Closed Access*) : les ressources qui n'entrent pas dans les autres catégories, qui ne sont accessibles qu'en payant, qui font l'objet d'un embargo ou dont la licence n'est pas en accès ouvert au sens de la présente Stratégie[67].

[66] Voir aussi la note de bas de page 21 concernant les licences ouvertes.

[67] Selon sa définition, la Stratégie révisée ne considère pas les publications de la "voie bronze" (Bronze OA) comme des ressources ouvertes. Les publications Bronze OA peuvent être lues gratuitement sur le site de l'éditeur, sans licence accordant d'autres droits. Pour cette raison, Bronze OA n'est pas considéré comme une ressource ouverte. Le Swiss Open Access Monitor ne considère également pas ce modèle comme une ressource ouverte, cf. https://oamonitor.ch/wiki/open-access-typology (en anglais).